



# Comité de pilotage TICE du lycée Camille Guérin

(TICE = technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement)

Réunion du 11 mai 2009

*Compte-rendu réalisé par Bertrand THOMAS*

## EN BREF, LES RÉSULTATS DE CETTE SÉANCE

---

### Local des techniciens

---

Le comité pense que le local technique TICE devrait avoir sa place en un lieu central du lycée. Il suggère, s'il est encore temps, l'idée de

- déménager la photocopie vers une plus petite salle comme « réunion B »,
- déménager le local technique vers l'actuelle reprographie,

en créant si besoin une nouvelle salle de réunion dans l'ancien logement des concierges.

---

### Déploiement massif d'ordinateurs

---

Suite à la livraison de 271 ordinateurs par la Région, un grand nombre de postes libre-service est en cours d'installation dans des lieux communs (résidence, halls, etc.). Beaucoup de renouvellements d'anciens matériels auront lieu par la même occasion. Les ordinateurs livrés ne seront pas tous utilisés, le surplus sera restitué à la Région.

L'opération ne présente pas que des avantages, car le matériel fourni ne convient pas tel quel à tous les usages envisagés.

---

### Site Internet public

---

Tous les personnels du lycée peuvent contribuer à la vie du site Internet en rédigeant des articles, éventuellement très brefs. Ils sont trop peu nombreux à le faire. Un appel à contributions est lancé !

---

### Fonctionnalités Gepi

---

De nouvelles fonctionnalités sont prévues pour la rentrée de septembre : accès possible des parents, gestion des absences en prépa.

Le comité souhaite la réouverture de l'accès des élèves et parents aux bulletins sur Gepi.

---

### MP3 en prépa

---

L'utilisation de lecteurs MP3 pour les colles de langues vivantes en prépa est prévue pour la rentrée de septembre. L'opération devrait bénéficier de l'expérience acquise en secondaire. Les collègues intéressés sont priés de se faire connaître.

# COMPTE-RENDU DÉTAILLÉ

## Liste des présents.

M. Chaumet (SC, ATP) – M. Filloux (JCF, ens.) – Mme Gaudin (SG, ATL) – M. Henri (MH, ens.) – Mme Kayal (IK, ens.) – M. Lebrun (EL, dir.) – M. Peltier (MP, ATP) – M. Thomas (BT, ATICE).

## Excusés.

M. Bernard – Mme Bouzat – M. Cousson – Mme Rérolle – Mme Vallat – Mme Vergne-Morgand – M. Viallemonteil.

*La séance est ouverte à 18 H 15.*

*Local des techniciens.* BT rappelle l'épisode récent du déménagement manqué des techniciens vers l'actuel local de reprographie. Beaucoup de collègues n'ont pas bien compris ce qui se passait et il voudrait clarifier la situation.

IK précise que les professeurs étaient, ce jour-là particulièrement, excédés par les problèmes de photocopies. Le déplacement non expliqué d'un photocopieur vers la salle des professeurs a déclenché une vive réaction de protestation, qui n'était pas du tout dirigée contre les techniciens. Elle s'étonne d'avoir appris par hasard que ce déménagement était planifié de longue date. Qu'en est-il ?

SC explique que l'actuel local est beaucoup trop petit pour pouvoir travailler efficacement, que MP et lui-même ont demandé un local plus grand depuis plusieurs années déjà. Les concierges ayant quitté leur logement de fonction il y a 2-3 ans, l'idée est venue de le récupérer comme local technique, mais cela supposait de gros travaux de mise en conformité. Des travaux y étaient de toute façon planifiés par la Région pour l'arrivée Internet de France Télécom. Un dossier et des plans ont été déposés auprès de la Région pour étendre ces travaux à un local technique TICE. Le projet a été débattu en réunion et les crédits ont été votés.

C'est alors (tout début 2009) qu'a disparu le poste agent pour la reprographie. Une deuxième idée s'est présentée : utiliser le local photocopie comme local technique TICE, ce qui ne manquait pas d'avantages (taille, emplacement central).

MH déplore qu'une modification importante de l'« espace professeurs » n'ait pas été portée préalablement à la connaissance de ceux-ci.

IK suggère de garder l'idée de local TICE à la place de la reprographie, en déplaçant le photocopieur vers une petite salle de « réunion B » rarement utilisée.

SC indique que la Direction n'approuve pas cette idée, car toutes les salles de réunion sont indispensables.

BT pense que le déménagement de l'espace technique TICE vers un emplacement central et fonctionnel serait une excellente chose pour le lycée et en particulier pour les professeurs.

IK s'inquiète des pannes de plus en plus fréquentes des photocopieurs. SG demande ce qu'il en est du poste de reprographie. MH explique qu'il y a une personne à nouveau depuis quelques jours. BT demande si elle sera encore là en septembre.

EL précise que l'arrivée de cette personne pour la reprographie est une solution d'urgence décidée par le Rectorat, mais que les conditions en sont encore floues, notamment sur sa pérennité.

SC rappelle que le poste de reprographie n'a jamais existé en tant que tel, que c'était juste une habitude d'y affecter (en partie) une personne normalement prévue pour le ménage.

BT demande si l'on pourrait envisager une manœuvre sur trois locaux :

- création d'une nouvelle salle de réunion dans l'ancien logement des concierges,
- déménagement du photocopieur vers la salle « réunion B »,
- déménagement du local technique vers l'actuelle reprographie.

SC pense qu'il serait possible d'obtenir une très belle salle de réunion dans l'ancien logement, en faisant tomber une cloison.

BT pense qu'une telle opération pourrait recueillir l'approbation des collègues si elle était suffisamment expliquée à l'avance.

*Actualité TICE – ordinateurs Région.* Il s'agit des 271 machines livrées il y a plusieurs mois pour les chambres de la résidence.

EL explique ce qui a été décidé en accord avec la Région :

- l'idée de les installer dans les chambres d'internat est abandonnée,
- un nombre important de postes libre-service est prévu dans des espaces communs (pas seulement résidence),
- ces matériels vont être utilisés pour répondre aux demandes actuelles de remplacement de vieilles machines.
- les postes inutilisés sont rendus à la Région.

Pour l'accès libre, il est prévu environ (liste non exhaustive)

- 12 postes à l'internat lycée,
- 24 postes à la résidence prépa,
- 6+8 au bâtiment B,
- 4 pour le hall d'entrée,
- 8 pour la salle de permanence du secondaire.

Pour le remplacement, il s'agit entre autres de : maths secondaire, labo de langues prépas, info prépas B307, espace professeurs. Il est prévu de restituer une soixantaine de machines.

BT voit dans cette solution un très gros avantage : le parc du lycée va énormément gagner en homogénéité, ce qui devrait simplifier beaucoup la maintenance. À l'inverse, il constate des inconvénients sérieux :

- le lycée doit racheter (au moins) 50 licences Windows (non prévues avec ces ordinateurs), pour les postes où la configuration Linux ne peut pas convenir (coût global d'environ 5500 euros HT) ;
- ces machines n'ont pas les spécifications requises pour certaines utilisations ; par exemple, elles ne permettent pas de faire fonctionner correctement le logiciel le plus utilisé par l' « info prépa » ;
- après une telle distribution, les demandes de nouveaux ordinateurs risquent fort d'être gelées pendant assez longtemps ;
- on risque de mettre un peu rapidement au rebut des machines encore tout-à-fait utilisables.

EL explique que la décision a dû être prise en urgence, d'où une concertation insuffisante qui explique certains problèmes.

Pour répondre au dernier inconvénient, on signale que les machines réformées pourraient être données, hors du lycée, à des associations, écoles, collectivités. SC précise qu'elles devront être acceptées en l'état, qu'aucun travail de reconditionnement (matériel ou logiciel) ne peut être envisagé, faute de temps.

*Autre actualité TICE.*

BT explique qu'un important travail de restructuration est en cours au niveau des serveurs de l'établissement. Une nouvelle machine de plus forte puissance – initialement prévue pour l'Intendance – est en cours d'installation, pour y transférer les services accessibles d'Internet (notamment *Camille*). Un serveur technique interne est également en cours de configuration. Il sera invisible des utilisateurs finaux, mais devrait apporter pas mal d'améliorations dans le fonctionnement général du réseau.

EL signale qu'un nouveau module va faire son apparition sur Gepi : l'attribution des crédits ECTS. BT demande s'il existe aussi un module pour la gestion des absences. EL répond que oui, qu'il est déjà en fonctionnement dans certains établissements, mais pas totalement satisfaisant. Il est en cours de réécriture et devrait être bientôt complètement opérationnel.

BT verrait des avantages à ce système. Actuellement, on n'a aucun retour sur les absences dans les autres matières avant le conseil de classe, on pourrait désormais les consulter au jour le jour. Les professeurs pourraient au choix continuer à donner des bulletins d'absence sur papier à la vie scolaire ou les saisir eux-mêmes en quelques clics (la liste des élèves concernés apparaissant automatiquement), soit pendant le cours, soit plus tard. Il propose de consulter la vie scolaire prépa, qui a déjà beaucoup pratiqué Gepi pour les trombinoscopes. Est-ce envisageable pour septembre ?

EL pense que c'est techniquement envisageable (même si cela va lui demander un gros travail : la saisie de l'emploi du temps complet sur Gepi), qu'il s'agit surtout de savoir si les CPE acceptent de passer, pour les absences, de SCNET à Gepi.

**Le comité approuve l'idée d'une gestion par Gepi des absences en prépa à partir de la rentrée 2009.**

[La consultation de la vie scolaire prépa a eu lieu. La proposition rencontre un écho très favorable de la part des CPE.]

*Imprimantes et photocopieurs.* IK demande ce qu'il en est de l'idée déjà évoquée de pouvoir envoyer ses documents à photocopier depuis Internet. MH trouve que ce serait une bonne chose de court-circuiter l'opération impression-rescannage pour des documents déjà au format numérique. EL se demande surtout qui sera à l'arrivée pour réceptionner les feuilles imprimées. Cela pose beaucoup de problèmes : tri des documents selon leur propriétaire, confidentialité dans certains cas (sujet de devoirs surveillés) et surtout... bourrages papier. Qui gère ? Cela suppose un poste de travail spécifique, sujet très tendu actuellement. SC signale qu'un tel système fonctionne déjà à l'intendance, mais que le nombre d'utilisateurs concernés est bien inférieur. Tout le monde s'accorde à dire que l'on ne peut rien envisager de tel tant qu'un poste de reprographie ne sera pas pérennisé. Il est urgent de ne rien faire en ce domaine !

*MP3 en prépa.* BT a envoyé un document détaillé pour proposer aux collègues de langues vivantes en prépa d'abandonner progressivement CD et cassettes au profit de lecteurs MP3. Avantages :

- plus besoin de transporter un lecteur encombrant,
- se préparer à la disparition prochaine des cassettes et à l'obsolescence des CDs,
- pouvoir avoir sous la main toute une bibliothèque sonore,
- faciliter énormément le classement, la copie, l'échange de documents (dans les limites de la légalité),
- diminuer les coûts (réparation, rachat des lecteurs audio).

Il voudrait recueillir l'impression des collègues du secondaire déjà concernés par l'opération.

IK rappelle le problème initial du contrat de prêt des lecteurs, qui était beaucoup trop restrictif (c'est rectifié à présent). Elle explique que la mise en route est longue, mais qu'un gros travail de numérisation de cassettes et CD a déjà été réalisé par MP, ainsi que des séances de formation. Les problèmes essentiels : 1/ l'équipement en haut-parleurs est encore inexistant dans certaines salles, 2/ les lecteurs MP3 choisis ne sont pas assez intuitifs.

BT demande à IK si les collègues fonctionnent chacun avec leur propres documents, ou s'ils ont commencé un système de partage. IK indique qu'ils ne se sentent pas encore prêts à utiliser le serveur *Camille* et qu'il faudrait créer un dossier par discipline dans le dossier d'échange des professeurs.

BT indique que pour les prépas, l'usage prioritairement envisagé est l'écoute d'un texte par un étudiant passant en colle et donc que le problème 1/ cité plus haut est moins crucial. EL rappelle que les conseils d'enseignement doivent inclure dans la liste de matériel demandé aux élèves des **écouteurs avec prise jack 3,5mm.**

*Innovation tableau blanc interactif (TBI).*

SG a signalé l'existence d'un nouveau logiciel gratuit permettant d'utiliser un ordinateur avec vidéo-projecteur comme un TBI... sans TBI ! On dispose d'une barre d'outils permettant d'annoter, de dessiner sur l'écran, par-dessus n'importe quel logiciel. EL pense que c'est surtout intéressant si l'on peut enregistrer les actions et revenir en arrière. SG indique que, en physique, les professeurs de prépa sont les plus gros utilisateurs de vidéo-projecteurs et qu'ils pourraient explorer les possibilités de ce logiciel.

*Claroline vs Moodle.*

EL demande à JCF ce qu'il en est de l'avenir de Claroline et de son remplacement par Moodle, déjà envisagé.

JCF explique que Claroline présente un très gros défaut pour l'administrateur : si l'on veut profiter des mises à jour, il faut réinstaller à zéro tout le système. De plus, son développement n'est pas très dynamique. L'installation de Moodle rajouterait une couche de complexité à la palette des outils actuellement disponibles, représenterait un gros travail et nécessiterait plus d'espace disponible chez l'hébergeur.

EL indique que le lycée peut payer cet espace supplémentaire. Il précise aussi que Moodle offre une certaine compatibilité avec Gepi, contrairement à Claroline. EL se demande quelles sont les fonctionnalités de Claroline utilisées par les collègues. MH répond en ce qui le concerne qu'il trouve le cahier de textes plus pratique que celui de Gepi (liens possibles vers documents de cours), qu'il utilise aussi la diffusion de messages vers ses élèves (par exemple pour les programmes de colles).

*Site Internet.*

JCF nous informe qu'il va profiter de l'été pour reprendre totalement la configuration technique du site Internet public, la plate-forme utilisée (Joomla) ne pouvant plus être actualisée. Il serait possible d'installer

une identification sur notre annuaire LDAP, et permettre ainsi au visiteur de visualiser un contenu personnalisé. Dans l'état actuel, tout le contenu est visible de tout le monde, on pourrait envisager des restrictions.

BT aimerait que l'on puisse distinguer les informations destinées au public et celles qui visent les personnels et élèves de l'établissement.

EL pose le problème du processus de publication sur le site. JCF pense que s'il y a trop peu de personnes qui publient, c'est surtout par manque d'information. Il est donc obligé de le faire lui-même, pas seulement au niveau technique, mais même jusqu'à la rédaction des articles.

EL trouve que le rôle actuel de JCF pour le site Internet est un peu confus : il est à la fois technicien, modérateur, rédacteur. De nombreuses personnes pourraient publier elles-mêmes et JCF ne doit pas avoir à tout rédiger. Quelques trop rares collègues l'ont déjà compris.

MH trouve le site très réactif et bien à jour. JCF répond que justement, il se sent obligé de prendre en charge les publications pour que le site puisse suivre assez vite l'actualité et garder son intérêt, mais qu'il le déplore.

**Un appel à contributions pour le site Internet est lancé auprès des collègues.**

*Rentrée de septembre.* EL prépare un accès des parents à Gepi, ce qui suppose une gestion d'identifiants supplémentaires.

MP : quelles informations leur seront accessibles ? EL : les mêmes que leurs enfants.

EL signale que le problème de la visibilité anticipée des bulletins par les élèves (déjà évoqué en comité) est techniquement réglé. **Le comité souhaite la réouverture de l'accès des élèves et parents aux bulletins sur Gepi, pour la rentrée de septembre.**

*La séance est levée à 19 H 50.*